

Liberté Égalité Fraternité

POUR DEMANDER UN PAIEMENT DE LA SUBVENTION

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Bureau des finances locales et de la coopération transfrontalière

## Transmettre votre demande à la préfecture accompagnée des justificatifs concernés

Je démarre les travaux

J'ai déjà réglé des factures

Les travaux sont terminés et j'ai payé toutes les factures

Je peux solliciter le versement d'une **AVANCE** de 30 %

Je transmets:

Je peux demander un **ACOMPTE** 

(Les acomptes payés ne dépasseront pas 80 % du montant de la subvention)

Je transmets:

Je peux demander le versement du **SOLDE**  Je peux demander le versement de l'INTEGRALITE

Je transmets:

La déclaration de commencement d'exécution de l'opération (Annexe 1)

Une copie du 1er acte juridique signé (devis, bon pour accord, bon de commande ou notification du marché aux entreprises (marchés de travaux).

L'état récapitulatif et toutes les factures payées, visées par le maire ou le président trésorier ou le comptable dans l'ordre de l'état récapitulatif des dépenses. Le certificat d'achèvement de l'opération (Annexe 2) avec, uniquement pour la DSILet le FNADT, la partie "Bilan final de l'opération" complétée

Uniquement pour la DSIL : Une photo attestant de la publicité (photo de panneau, plaque des financeurs)

La subvention sera ajustée en fonction du coût réel des dépenses éligibles (cf. arrêté).

Les documents sont téléchargeables sur le site de la préfecture :

- Annexe 1 Déclaration de démarrage de l'opération
- Annexe 2 Certificat d'achèvement des travaux